



TROPHEE SENIORS 2 DE CHARMEIL

8 et 9 mars 2017 - Charmeil

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active et certificat médical de l'année en cours enregistré par la FFGolf à la date du contrôle des inscrits, droit de jeu fédéral acquitté.

Joueurs et joueuses nés avant le 8 mars 1952.

FORMULE DE JEU

36 Trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

SERIES - MARQUES DE DEPART

Une série Dames : Départs marques rouges.

Une série Messieurs : Départs marques jaunes.

NOMBRE DE JOUEURS

Le nombre total des engagés sera limité à 96 joueurs (dont 21 dames minimum, dont 10 wild cards). Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs sont réservées pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

DEPARTAGE

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série, sur les trous 1 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



ENTRAINEMENT

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes : 80 €.
- Abonnés Charmeil : 30 €.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Le **lundi 27 février 2017**. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

LISTE DES INSCRITS

Le contrôle des inscrits est réalisé le **mardi 28 février 2017**. La liste des inscrits et la liste d'attente sont disponibles à partir du **mercredi 1 mars 2017**.

INSCRIPTIONS

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement et adressé à :
Golf Hôtel de Grenoble-Charmeil - 38210 Saint-Quentin sur Isère
Tél : 04 76 93 35 65 Fax : 04 76 93 62 04
Courriel : daphnee.sarret@golfhotelcharmeil.com

TIRAGE DES DEPARTS

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre croissant des index, **les meilleurs index partant au milieu du champ des joueurs**.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

PRIX ET REMISE DES PRIX

Prix aux trois premiers de chaque série.
Remise des prix **le jeudi**, suivi d'un cocktail.